



Rapport des Evaluations Rapides Multisectorielles sur les effets des inondations à Tshikapa, province du Kasai

05 mai 2023

I. Contexte

Des pluies diluviennes se sont abattues sur la Province du Kasai depuis presque tous les mois de mars et avril 2023 jusqu'à ce que les eaux des rivières Tshikapa et Kasai aient débordées le niveau initial provoquant d'innombrables dégâts humains que matériels.

Ayant compris le niveau de sinistrés causés, l'autorité provinciale a initié une rencontre avec les acteurs humanitaires et de développement en date du 26 avril 2023 avec comme objectifs :

- 1) Présenter les statistiques provisoires des dégâts provoqués dans la ville de Tshikapa par les inondations sinistrés. A ce titre, **(a)** 2,718 ménages sont affectés, soit 8,154 personnes sinistrées, dont 2,030 Adultes et 6,124 enfants ; **(b)** huit 8 cas de décès d'enfants dans les 3 Zones de Santé de la ville de Tshikapa ont été malheureusement enregistrés; **(c)** Sites touristiques touchés, **(d)** 2 Écoles inondées, **(e)** 5 dépôts abritant des vivres détruits au port Tite avec 500 sacs de Maïs et Manioc, **(f)** les matériels de la société d'électricité EDC inondés, causant de la coupure électrique à Tshikapa ville durant près d'une semaine), entre autres ;
- 2) Réfléchir sur le plan de réponse urgente pour cette catastrophe naturelle qui a touché la population Kasaienne. Ce plan de réponse urgente devrait être élaboré après une évaluation rapide multisectorielle sur le terrain en vue d'avoir les données à jour issues de trois zones de Santé touchées, à savoir ZS Tshikapa, ZS Kanzala et ZS Kalonda Ouest).

Il sied de signaler que d'autres localités et territoires placés sur le long de ces rivières, dont Luebo, ont été également affectés. Cependant, vu la proximité et les informations initialement obtenues, il a été déterminé de procéder dans un premier temps à l'ERM pour les trois zones de santé de Tshikapa affectés et d'envisager la réponse à cette situation, pendant que les efforts seront accentués pour compléter l'état des lieux dans les autres localités affectées.

Ainsi, à l'initiative du Cluster Protection, trois équipes ont été constituées avec les ONG ARP, APDLFE, TPO, SADEF, ADDP, AVOPRES, ADPN, AEFID, SDC, GMRA et ADSSE, sous la coordination de l'UNHCR, et ont procédé à une évaluation rapide multisectorielle sur les effets des inondations à travers les trois Zones de Santé affectées de la ville de Tshikapa. Cette activité est intervenue du 28 avril au 1er mai 2023 avec les données recueillies auprès des sinistrés des inondations, des informateurs clés ainsi que des autorités locales.

I. Effets des inondations sur l'environnement de Protection

Selon les derniers chiffres partagés par la DPS du Kasai, près de 3,500 personnes ont été affectées par les inondations dans les zones de santé de Tshikapa, Kalonda-Oeust et Kanzala. Le tableau ci-dessous présente les effets des inondations sur l'environnement de protection.

	<i>Zone de Santé de Tshikapa</i>	<i>Zone de Santé Kalonda Ouest</i>	<i>Zone de santé de Kanzala</i>
Abris/AME	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 162 maisons/ménages affectés (590 personnes sinistrées) ▪ Pertes des articles ménagers essentiels. ▪ Victimes hébergées majoritairement dans des structures communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 281 maisons/ménages affectés (702 personnes sinistrées). ▪ Pertes des articles ménagers essentiels. ▪ Victimes hébergées majoritairement dans des structures communautaires (églises, écoles...). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 281 maisons/ménages affectés, (1,967 personnes sinistrées) ▪ Pertes des articles ménagers essentiels. ▪ Victimes hébergées majoritairement dans des structures communautaires.
Education	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 écoles endommagées/détruites ▪ Pertes de fournitures scolaires des enfants, pertes de matériels didactiques et de fournitures de bureau. ▪ Inaccessibilité à une école du à l'immersion du pont d'accès 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 écoles détruites ▪ 1 école occupée par des sinistrés ▪ Pertes de fournitures scolaires des enfants, pertes de matériels didactiques et de fournitures de bureau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes de fournitures scolaires des enfants, des enfants ne vont pas à l'école

Santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation vertigineuse de maladies hydriques/cutanées ▪ 1 centre de santé inondé (privé). Pertes de matériels, médicaments et équipements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 cas de blessures (filles) ▪ Augmentation vertigineuse de maladies hydriques/cutanées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 cas de blessures et coups enregistrés, dont 8 hommes, 4 femmes, 6 garçons et 2 filles ▪ Augmentation vertigineuse de maladies hydriques/cutanées ▪ 1 poste de santé inondé (privé). Pertes de matériels, médicaments et équipements.
WASH	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 10 puits d'eau servant la population non proche de pompe de la Regideso à boire et a préparé les nourritures ont été affecter et détruits par cette inondation dont la population souffre pour avoir une eau potable pouvant le servir à survivre pendant cette période 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 20 puits d'eau servant la population non proche de pompe de la Regideso à boire et a préparé les nourritures ont été affecté et détruits par cette inondation dont la population souffre pour avoir une eau potable pouvant le servir à survivre pendant cette période 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 30 puits d'eau servant la population non proche de pompe de la Regideso à boire et a préparé les nourritures ont été affecter et détruits par cette inondation dont la population souffre pour avoir une eau potable pouvant le servir à survivre pendant cette période
SeCal/AGR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de 15 hectares de champ maraichers inondés (patate, amarantes, mais, manioc ...). ▪ Des étangs piscicoles inondés. ▪ 5 dépôts alimentaires inondés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 38 champs maraichers inondés (patate, amarantes, mais, manioc.) ▪ 29 étangs piscicoles inondés. ▪ Des dépôts alimentaires inondés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de 125 étangs de poissons détruits et plus de 75 fours de briques cuites et ▪ Des élevages emportés (lapins, cob ailles, chèvres, poules...) ▪ Plus de 10 hectares de champ de patate, amarantes, mais, manioc des particuliers pouvant servir à la population en générale ont été englouti par les eaux.
VBG	<ul style="list-style-type: none"> • 7 cas de VBG identifiés (viol, harcèlement) 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 cas de VBG (viol) identifiés 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 cas VBG identifiés

III. Besoins de Protection

Les effets constatés sur le terrain et repris dans le tableau ci-dessus, impactent négativement l'environnement de protection de ces zones de santé. Face à cela, des besoins de protection ont été identifiés durant l'évaluation rapide multisectorielle.

- **VBG**

En ce qui concerne les Violences basées sur le genre (VBG), les effets de l'inondation, notamment l'hébergement dans des espaces communautaires surpeuplés, augmente le risque de VBG. A ce titre, 10 cas ont été recensés dans ces ZS durant l'ERM. D'où la nécessité de mener des campagnes de sensibilisation sur les VBG dans les sites et communautés d'accueil, de fournir un appui en Pep Kit et Kits de dignité, mais aussi de considérer une prise en charge holistique des cas enregistrés.

- **Protection de l'enfance/éducation**

Quant à la Protection de l'enfance et l'éducation, de nombreux cas de non-fréquentation scolaire ont été enregistrés à cause des écoles affectés (infrastructures endommagées, pertes de matériels didactiques et bureautiques) et la perte d'outils scolaires des enfants. Cette situation les expose à des risques de protection, en considérant notamment la surpopulation des espaces d'accueil et l'inactivité.

Face à cela, un accompagnement s'avère important pour faciliter le retour des enfants affectés à l'école., mais aussi des sensibilisation sur la prévention de la séparation familiale, le besoin de prise en charge transitoire et d'accompagnement psychosocial

- **Documentation**

Des pertes de documentations civiles et fonciers ont été signalées. Des actions de plaidoyer et de facilitation de l'obtention de ces documents s'avèrent pertinentes

- **AME/Abris/ LTP**

En matière de AME/Abris/ LTP, des besoins en logements et infrastructures communautaires ont été recensés. Une intervention d'appui en ce domaine contribuerait à désengorger les espaces communautaires occupés ainsi que les familles d'accueil. Le besoin d'appui en articles ménagers essentiels (AME) a été identifié.

A l'issue de l'écoulement et disparition de maisons, les évaluations ont noté des indices qui reflètent le risque de conflits fonciers ou/et de limites dans les zones de santé affectées, du à la disparition des limites et pertes de titres fonciers par les eaux.

- **SeCal et AGR**

En matière de sécurité alimentaire et d'activités génératrices de revenu, les dégâts ont été énormes et, en conséquence, ont provoqué un besoin considérable. Des dizaines de champs maraichers (patates, amarantes, maïs, manioc...), étangs piscicoles, des élevages (lapins, cob ailles, chèvres, poules, etc), des dépôts alimentaires, entre autres, principales sources de subsistance des populations affectées, ont été inondés ou emportés par les eaux. Face à ce constat, il y a un besoin appui en assistance alimentaire, mais aussi d'appui pour la reprise des activités génératrices de revenu (AGR).

- **Santé et Wash**

En matière de **Santé et Wash**, la montée des eaux des rivières, l'affectation de plus de 60 puits d'eau de consommation, la surpopulation des structures communautaires occupées par les sinistrés et des familles d'accueil ainsi que la promiscuité provoquent une augmentation vertigineuse de maladies hydriques et cutanées, de paludisme et de risque de choléra. Des interventions en produits de traitement d'eau (purifiants) s'avéraient pertinentes pour aider à faire face à cette situation.

- **Coexistence pacifique**

La coexistence pacifique est un élément de protection que mérite d'être appuyé, considérant les conséquences que les besoins de protection évoquées tout au long du rapport de la présente ERM. Des campagnes de sensibilisation et des réponses aux problèmes de protection listés contribueraient à soutenir la convivence entre les populations affectées.

IV. Recommandations

- a. Convenir et réaliser une assistance multiforme en faveur des sinistrés (Gouvernement et Humanitaires)
- b. Définir des aires proches des rivières non habitables et veiller à son respect en vue d'éviter que les populations sinistrées retournent dans les mêmes zones à risque d'inondations (Gouvernement)
- c. Considérer de réaliser des évaluations et assistances dans les autres localités et/ou territoires affectées par les inondations.

V. Quelques images

Vue extérieure et intérieure de l'EP SAKISA inondée



Photo du centre de santé SKV et siège de l'Aire de santé Hôpital



Maisons inondées



Focus groupe



FIN